

EGE / GSE

Echange de Groupes d'Etudes **Study Group Exchange**

Règlement intérieur du District 1680

Rappel des conditions générales édictées par le RI

Objectifs:

- 1- Donner à des dirigeants ou responsables non rotariens la possibilité de comparer leur activité professionnelle avec celle d'un autre pays tant sur un plan professionnel que culturel.
- 2- Développer la compréhension internationale par des contacts personnels.
- 3- Faire participer des rotariens à un projet d'action internationale.

Composition du Groupe: habituellement 5 personnes

- Un Rotarien, représentant le Gouverneur du District. Appelé Team Leader, devant parler anglais et/ou la langue du pays d'échange, et ne pas être Immediate Past Gouverneur, Gouverneur en Exercice, ou Gouverneur élu
- Quatre hommes ou femmes- voire 5 exceptionnellement, dirigeants ou responsables non rotariens et non parents de rotarien AGE : 25/40 ans.

Règle d'échange: la réciprocité pour un séjour de 4 semaines

Les 4 Français iront vers le district retenu et décidé réciproquement par les Gouverneurs en exercice des Districts concernés. Ce choix est entériné lors de l'Assemblée internationale des Gouverneurs élus.

Les 4 Etrangers viendront dans le District 1680 (les dates sont à définir, de façon préférentielle lors d'un évènement majeur dans le district d'accueil)

L'échange pourra se faire sur la base d'un groupe de mono activité comme de professions diversifiées.

Programme des 4 semaines:

Découverte en Alsace et en Franche Comté pour les étrangers:

- Les pratiques professionnelles adaptées au métier de chacun des participants
- La vie économique et administrative
- Les institutions
- La culture et l'art
- L'histoire
- La vie quotidienne

Le programme varié, implique que le groupe d'étude vive dans des foyers rotariens et non dans des hébergements hôteliers et ce dans le but de faciliter l'immersion vers les us et coutumes de la région d'accueil, l'échange d'idées, et l'établissement de relations durables.

Une répartition équilibrée entre les clubs d'accueil du Sud et du Nord du district est souhaitée. Toutefois, si besoin est, priorité sera donnée à la région représentant au mieux les activités professionnelles des visiteurs. Dans ce cas, les activités culturelles maitresses pourront être dévolues à l'autre secteur géographique du district.

Financement:

Les prises en charge financières se répartissent comme suit :

- 1- Voyage de District à District par la Fondation Rotary
- 2- Déplacements en groupe et hébergements au sein du district 1680 à la charge des Rotary Clubs locaux pour ce qui concerne leur secteur.
- 3- Dépenses personnelles à la charge des participants

Procédure:

-A/ RECHERCHE DE CANDIDATS :

Il appartient à l'équipe du district 1680 de lancer, en temps utile, la procédure de recherche de candidats :

- par les Rotariens de l'ensemble des clubs du District
- par voie de presse locale (DNA/Alsace/Est Républicain ...)
- par les radios locales (EST FM et/ou autres....) à l'initiative des Rotariens locaux, après l'aval du responsable des EGE du District.
- par une information claire disponible sur le site internet du district

Conditions de candidature

1. Etre âgé de 25 à 40 ans
2. Parler anglais de façon efficace et/ou la langue du pays concerné par l'échange
3. Etre citoyen français
4. Résider ou travailler dans le District 1680 à un poste à responsabilités
5. Etre soucieux de découvrir et partager la vie des hôtes avec amitié et tolérance
6. Ne pas avoir de parenté avec un membre du Rotary.
7. Rester avec le groupe durant tout le séjour
8. S'engager à faire bénéficier son environnement des acquis du programme.
9. Avoir l'intention de continuer à exercer une activité professionnelle plusieurs années après l'échange
10. Avoir une lettre d'autorisation d'absence pour 4 semaines de la part de l'employeur ou un engagement formel écrit de la part du candidat de profession libérale ou artisanale.

B/ ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers complets de candidature doivent être présentés par les clubs avant le **31 mai 200x**; au responsable des EGE du District, pour tenir compte des impératifs du calendrier du R.I.

C/ SELECTION FINALE

In fine, *au mois de juin*, la commission de district procèdera au choix définitif des jeunes professionnels du district parmi les candidats. Le cas échéant, le meilleur des candidats non retenus pourra être désigné comme remplaçant éventuel en cas de défaillance d'un titulaire.

NOTA : les clubs et responsables souhaitant accueillir des jeunes sont tenus de fournir à l'avance au district leur programme – date/organisation/déroulement- aux fins d'harmonisation par les responsables de l'EGE

ORGANISATION POUR LE DISTRICT 1680

1- Code vestimentaire.

Il a été décidé d'abandonner la confection de vestes ou blazer spécifiques. Par contre les candidats porteront un signe Rotary distinctif sur ensemble sombre (veste sombre pour les hommes, ensemble pour les femmes) à prévoir pour les cérémonies officielles. Pour les autres activités du séjour, les vêtements seront adaptés aux circonstances. Les tenues sales voire négligées sont à proscrire.

2- Transport inter clubs/secteurs pendant le séjour des 5 visiteurs

Un MPV -Multi Purpose Vehicle- est mis à la disposition du groupe de visiteurs par le District. Les divers chauffeurs du véhicule sont tenus de fournir au préalable une photocopie de leur permis de conduire. L'assurance du véhicule incombe au district. La couverture sera conforme aux normes habituelles. Le plein du réservoir de carburant est fait lors de la remise du véhicule. Il sera donc restitué avec le réservoir plein à la fin du séjour. Les frais de route sont pris en charge par les clubs d'accueil.

3- Solidarité financière

L'ensemble des Rotary Clubs du secteur concerné contribuent solidairement aux frais.

4- Frais de repas

Les repas statutaires des visiteurs restent à la charge exclusive du club accueillant ou du secteur. Il comprend les frais des visiteurs et du ou des accompagnants. En aucun cas, ils ne seront pris en charge par le District. L'ensemble des Rotary Clubs du secteur concerné contribuent solidairement aux frais.

5- Frais d'accueil autres.

Le District prend en charge 1 nuitée et une demi pension à l'arrivée et au départ plus une journée de repos. Les autres frais éventuels sont répartis par secteur. (NA- Strasbourg-CA-SA-NFC-Doubs-Jura) L'ensemble des Rotary Clubs du secteur concerné contribuent solidairement aux frais.

6- Team leader

Seul Rotarien du groupe, son rôle d'encadrement et sa représentativité du district 1680 à l'étranger sont primordiaux. Toute candidature est soumise à l'aval du gouverneur de l'exercice considéré.

L'établissement d'un rapport de fin de stage est obligatoire. Il doit parvenir au responsable EGE du district avec copie au gouverneur au plus tard deux mois après son retour.

Responsabilité du team leader: voir manuel de procédure et fiches

Frais du team leader : les dépenses personnelles restent à la charge de l'accompagnateur. Les conjoints ne sont jamais admis lors de ces déplacements.

7- Candidats

Tout candidat doit être parrainé par un club.

L'établissement d'un rapport de fin de séjour par chaque stagiaire est obligatoire. Il doit parvenir au responsable EGE du district avec copie au gouverneur au plus tard deux mois après leur retour. Un engagement formel écrit sera demandé au candidat. Les stagiaires sont tenus de faire part aux clubs du district de leur expérience sous forme de conférences lors de réunions statutaires dans les 12 mois de leur retour. Priorité est donnée aux clubs les ayant parrainés. Toutefois des conférences dans d'autres clubs sont vivement appréciées.

8- **Blog**

Durant leur séjour à l'étranger, les jeunes professionnels pourront utilement alimenter un blog mis à leur disposition par le district et accessible à tous (groupe en déplacement et rotariens). Photos, résumés d'activités, impressions seront actualisées régulièrement par les stagiaires et devraient permettre aux rotariens du district de suivre leurs pérégrinations, échanges professionnels et rencontres amicales et culturelles.

Une mise à niveau informatique pourra, le cas échéant, leur être dispensée par un responsable du district pour ce qui concerne le blog.

9- **Ethique**

Le candidat sélectionné représente la région Alsace Franche Comté et au delà notre Pays.

Son comportement, sa manière d'être influencera les interlocuteurs, les hôtes qu'il sera amené à fréquenter durant son périple.

Notre province doit être mise en valeur auprès des autochtones.

Ses connaissances professionnelles doivent être supportées par une conception de l'éthique dans l'exercice de sa profession en accord avec les idéaux rotariens.

10- **Accessoires à emporter**

Les jeunes professionnels peu au fait de la culture rotarienne devront pouvoir être en mesure de procéder à des échanges réguliers de « petits cadeaux » avec leurs familles d'accueil, les professionnels qu'ils rencontreront, les clubs qui les recevront. Souvenirs rotariens du club parrain/du district 1680 et choix de cadeaux personnels sont à prévoir avant leur départ de France.

Préparé par Claude SARRIC

Gouverneur 2006-2007

Aidé par Guy LEPOUTRE et après consultation du Comité-

secrétaire du D1680 - 2006-2007

Fait le 20 mars 2008